



**LYCEE PIERRE DU TERRAIL
38530 PONTCHARRA**

LYCEE PIERRE DE TERRAIL A PONTCHARRA
CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES
PARTICULIERES

VOYAGE MADRID (ESPAGNE) **DU DIMANCHE
25 MARS AU VENDREDI 30 MARS 2018**

I) Objet du marché :

- Voyage pédagogique **à Madrid (Espagne) du dimanche 25 mars au vendredi 30 mars 2018)**

II) Procédure de passation et identification de la personne publique :

Il s'agit d'un marché à procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 28 du code des marchés publics.

Ce marché concerne une dépense qui sera engagée au titre du **budget 2018** du **lycée Pierre du Terrail 38530 PONTCHARRA**

- Personne responsable du marché : Monsieur le proviseur du lycée Pierre du Terrail
- Comptable assignataire : Monsieur l'Agent Comptable du lycée Marie Reynoard 38190 VILLARD-BONNOT
- Gestionnaire : Catherine HAMON

III) Descriptif de la prestation :

VOYAGE A MADRID EN BUS du dimanche 25 mars au vendredi 30 mars

Nombre d'élèves : 49 (1 car)

Nombre d'accompagnateurs : 4

Lieu du séjour : MADRID

Mode de transport : autocar

Type(s) d'accueil : familles hôtesse

Intégrer obligatoirement dans le tarif une assurance annulation élèves permettant le remboursement aux familles entre autres en cas de maladie

JOUR	DESCRIPTIF	PRESTATIONS A PREVOIR
Dimanche 25 mars	13h30 : rendez-vous sur le parking du Coléo (derrière la gare de Pontcharra , tout près du lycée). 14h00: Départ de l'autocar en direction de Madrid /Al cala de Henares (20h00 de trajet). Dîner fourni par les parents.	COUT DU TRANSPORT PONTCHARRA MADRID ALLER-RETOUR BUS A INTEGRER DANS L'OFFRE
Lundi 26 mars	Arrivée à Madrid vers 9h00. Petit déjeuner Chocolate Con Churros Visite libre pédestre du centre historique: la Plaza Mayor, la Puerta del Sol, la Gran Via, la calle de Alcalá, la Plaza de la Cibeles. <i>Déjeuner</i>	A INTEGRER DANS L'OFFRE A INTEGRER DANS L'OFFRE.

	<p>Visite du Musée Reina Sofia et si le temps le permet découverte de la gare d'Atocha.</p> <p>18h00 :Départ en direction de la ville de séjour Alcalá de Henares</p> <p>19h00-20h00 : Accueil par notre correspondante locale et les familles hôtesse. Dîner et nuitée en familles hôtesse.</p>	<p>Réservation faite par coordonnateur voyage du lycée pour gratuité mais à intégrer dans le programme</p> <p>TRANSPORT A INTEGRER DANS L'OFFRE</p> <p>A INTEGRER DANS L'OFFRE</p>
Mardi 27 mars	<p>Petit déjeuner en familles hôtesse.</p> <p>Excursion de la journée à Tolède.</p> <p>Découverte de la ville chrétienne, visite de l'Eglise Santo Tomé.</p> <p>Déjeuner panier repas (fourni par les familles hôtesse)</p> <p>Découverte de la ville juive, visite de la Synagogue Santa Maria La Blanca.</p> <p>Retour en familles hôtesse.</p> <p>20h00 : Dîner et nuit en familles hôtesse.</p>	<p>TRANSPORT ALLER ET RETOUR MARDI TOLEDE A INTEGRER DANS L'OFFRE</p> <p>A INTEGRER DANS L'OFFRE</p> <p>A INTEGRER DANS L'OFFRE</p> <p>A INTEGRER DANS L'OFFRE</p> <p>A INTEGRER DANS L'OFFRE</p> <p>A INTEGRER DANS L'OFFRE</p>
Mercredi 28 mars	<p>Petit déjeuner en familles hôtesse.</p> <p>Transport en bus jusqu'à MADRID</p> <p>Matin : Visite du Musée Prado.</p> <p>Déjeuner panier repas (fourni par les familles hôtesse).</p> <p>Après-midi : Visite du Palais Royal</p> <p>Retour chez les familles d'accueil.</p> <p>20h00: Dîner et nuit en familles hôtesse.</p>	<p>A INTEGRER DANS L'OFFRE ALLER RETOUR</p> <p>Réservation faite par coordonnateur voyage du lycée pour gratuité mais à intégrer dans le programme</p> <p>A INTEGRER DANS L'OFFRE</p> <p>A INTEGRER DANS L'OFFRE</p> <p>A INTEGRER DANS L'OFFRE</p>

Jeudi 29 mars	<p>Petit déjeuner en familles hôtesse.</p> <p>Rassemblement et dépose des bagages dans l'autocar. Départ en direction de Ségovie.</p> <p>Matin : découverte libre de la ville en passant devant de nombreux monuments, visite de la Cathédrale Gothique, l'Aqueduc Romain et la place Mayor.</p> <p>Déjeuner panier repas (fourni par les familles hôtesse).</p> <p>Après-midi : visite de l'Alcazar et sa tour.</p> <p>20h00 : départ de l'autocar en direction de Pontcharra (20h00 de trajet.)</p> <p>Dîner panier repas fourni par les familles hôtesse</p>	<p>TRANSPORT A INTEGRER DANS L'OFFRE</p> <p>VISITE A INTEGRER DANS L'OFFRE.</p> <p>A INTEGRER DANS L'OFFRE</p> <p>VISITE A INTEGRER DANS L'OFFRE</p> <p>A INTEGRER DANS L'OFFRE</p>
Vendredi 30 mars	<p>Petit déjeuner et déjeuner dans une cafétéria d'autoroute.</p> <p>16h00 : arrivée à Pontcharra</p>	<p>A INTEGRER DANS L'OFFRE</p>

Tout ce qui est libellé « Payant » ou à intégrer dans l'offre doit être pris en charge par le voyageur

L'offre de prix intégrera les transports Aller et Retour de Pontcharra aux lieux d'hébergement en Espagne, les transports sur place, les visites (**il n'est pas possible de retenir une offre si le prix de la visite ou du spectacle n'est pas clairement fixé**), les petit-déjeuners et repas tels que mentionnés dans le programme ci-dessus et les hébergements en familles hôtesse des élèves et accompagnateurs.

SI UNE VISITE EST IMPOSSIBLE A ORGANISER OU DOIT ETRE MODIFIEE (MODALITES, DATES ET HORAIRES), LE VOYAGISTE PRENDRA CONTACT AVEC LE COORDONNATEUR DU VOYAGE POUR PROPOSER UNE SOLUTION ALTERNATIVE QUI DEVRA ETRE VALIDEE PAR L'ETABLISSEMENT AVANT LE CHOIX DEFINITIF DU PRESTATAIRE RETENU.

L'ETABLISSEMENT SE RESERVE LE DROIT DE REDUIRE LE NOMBRE DES VISITES PAYANTES SI LE COUT PAR PARTICIPANT SE REVELE TROP ELEVE.

Une fois retenu, l'organisme s'engage à informer l'enseignant responsable de toutes les modalités mises en place pour l'organisation de ses visites 15 jours avant le départ par une discussion téléphonique avec l'enseignant responsable du voyage. Les informations transmises aux sites de visite et aux hébergements devront être identiques à celles fournies à l'enseignant responsable.

Le voyageur mettra à disposition de l'enseignant une personne référente tout au long du voyage et ses coordonnées téléphoniques directes ; cette personne référente sera disponible en cas d'urgence et/ou de problème, notamment désaccord sur les modalités de visites.

Les prix proposés sont fermes et définitifs, exprimés en euros à l'aide du DPGF. Sont également inclus dans le prix : les péages, les frais de stationnement, les frais de repas des conducteurs ainsi que leur hébergement...et les assurances annulation, adhésion Aucune prestation ne pourra faire l'objet d'une rémunération supplémentaire.

La mention « gratuit » pour les accompagnateurs est proscrite.

- Indiquer le prix global de la prestation et le prix par participant, qu'il soit élève ou accompagnateur.
- **Le prix global doit impérativement intégrer l'assurance annulation (remboursement en cas de maladie de l'élève)+ l'assurance annulation classique.**

- 1) Les variantes concernant le programme doivent être validées par l'Etablissement
- 2) L'entreprise devra être agréée (tourisme, jeunesse et sports...).

IV) Date limite de dépôt de l'offre :

Elle est fixée au **13/11/17 à 12h00**, le cachet de la poste faisant foi, sous pli cacheté portant la mention « **Marché à procédure adaptée, Voyage Madrid 2018** » « **NE PAS OUVRIR** », à l'adresse suivante :

LYCEE PIERRE DU TERRAIL
Service intendance
Avenue du lycée
BP 34
38530 PONTCHARRA

- Pour tous renseignements sur le programme s'adresser à Mr ARENAS : petruskiarenas@gmail.com
- Pour tout renseignement administratif s'adresser à Mme HAMON : Catherine.Hamon@ac-grenoble.fr

V) Contenu de l'offre :

- les obligations

L'offre est écrite en langue française.

Le dossier comprend :

- L'acte d'engagement (ATTRI1)
- Le DPGF
- Le mémoire

VI) Transports

Si l'organisme sous-traite le transport à un organisme tiers, il devra veiller à ce que les véhicules utilisés soient d'un modèle confortable et en parfait état d'entretien et de propreté. L'équipement doit être conforme à la législation en vigueur et ce, notamment en matière de sécurité.

Les chauffeurs devront respecter scrupuleusement la réglementation en vigueur notamment en ce qui concerne les temps de conduite. Chaque personne devra bénéficier d'une place assise avec ceinture de sécurité.

Les personnes transportées sont placées sous la responsabilité de l'organisme pendant toute la durée du transport et la responsabilité de la personne responsable du marché ne peut être évoquée en cas d'accident ou incident survenu à l'occasion du transport, même lors de la prise en charge.

L'organisme s'engage à assurer auprès de sociétés d'assurances, la réparation intégrale des dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers qui se produiraient à l'occasion de l'exécution du marché, mettant en cause sa responsabilité civile.

L'organisme s'engage également à garantir intégralement les conséquences pécuniaires des dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers qui se produiraient à ces mêmes occasions.

En cas de sous-traitance, le prestataire retenu pour le transport en bus devra être notifié au chef d'établissement ; s'il devait y avoir un changement, ce dernier devra être averti et donner son accord.

3) l'assurance

- L'offre contient une option d'assurance annulation individuelle.
- Indiquer également le coût de l'assurance annulation collective.

Pour ces 2 types d'assurance, le prestataire informe le lycée sur les prestations couvertes.

4) la sous-traitance

L'offre explicite les services sous traités le cas échéant.

VII) Critères d'attribution :

La commission évaluera les offres sur les critères suivants :

- Prix : 40%

- Qualité technique du dossier (références, mémoire, qualités d'organisation, adéquation de l'offre avec le programme demandé par le Lycée, explications sur les assurances...) : 60%

Seront immédiatement rejetés :

- les offres ne respectant pas le programme demandé par le Lycée ou les offres qui ne respectent pas le DGF et la demande de décomposition du prix.

Le pouvoir adjudicateur peut décider de demander à tous les candidats concernés de produire ou compléter les pièces manquantes.

- Les candidats dont les garanties professionnelles, par rapport à l'objet du marché, sont insuffisantes ou inacceptables.

VII) Condition de paiement :

Le règlement se fait par mandat administratif, avec virement dans un délai de 30 jours à réception de la facture. Les factures seront établies en 3 exemplaires. Le montant TTC apparaîtra clairement et un RIB comportant les coordonnées IBAN et BIC de l'entreprise seront joints.

Un acompte de 60 % pourra être versé dès notification du marché, le reste sera payé 15 jours avant le voyage.

A Pontcharra, le 11 octobre 2017

Le Proviseur,

René-Paul SANCHEZ